

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable relève aujourd'hui du droit public : Traité d'Amsterdam pour l'Europe, et pour la France, LOADDT, Loi d'orientation agricole, loi "Chevènement", Loi sur la solidarité et le renouvellement urbain...

Le développement durable fixe un nouveau cahier des charges du développement et oriente la mise en œuvre de politiques au niveau local, national et européen. Il vise à positionner, sur le moyen et long terme, des projets territoriaux conciliant à la fois le développement économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement et prenant en compte un ensemble de principes, précisés au niveau international, européen ou national, tels que la diversité, la subsidiarité, le partenariat ou la participation...

La construction d'un programme d'actions se fonde sur le diagnostic du territoire. Dans une perspective de développement durable, l'appréciation de la situation et des tendances propres au territoire relève d'une approche nouvelle.

"Etat des lieux s'inscrivant dans une démarche stratégique de développement d'un territoire, le diagnostic n'est pas une monographie ou une simple description soi disant objective d'un territoire, il est le référentiel qui prépare le débat concernant un espace habité et doué d'une identité, aménagé et supportant des logiques de développement¹".

Le diagnostic répond, habituellement, à un questionnement qui repose sur une grille d'analyse thématique (tourisme, transport, habitat...), ainsi que le recueil et l'interprétation des données sectorielles correspondantes.

Dans une perspective de développement durable **l'approche se fonde sur une logique globale et l'identification des liens entre les différentes composantes du développement** (économie, environnement, social, culturel). Le questionnement permet de dégager **des enjeux locaux partagés explicites**.

Le questionnement et l'approche prennent appui sur les enjeux permanents du développement durable, les spécificités du contexte local et les objectifs particuliers du diagnostic territoriaux. Ils permettent notamment de mettre en lumière, à partir de l'expérience locale, des préoccupations souvent ignorées dans les approches traditionnelles mais fondamentales en terme de développement durable : l'équité (sociale, entre territoires, individus ou générations), la subsidiarité ou encore la « gouvernance ».

La méthode

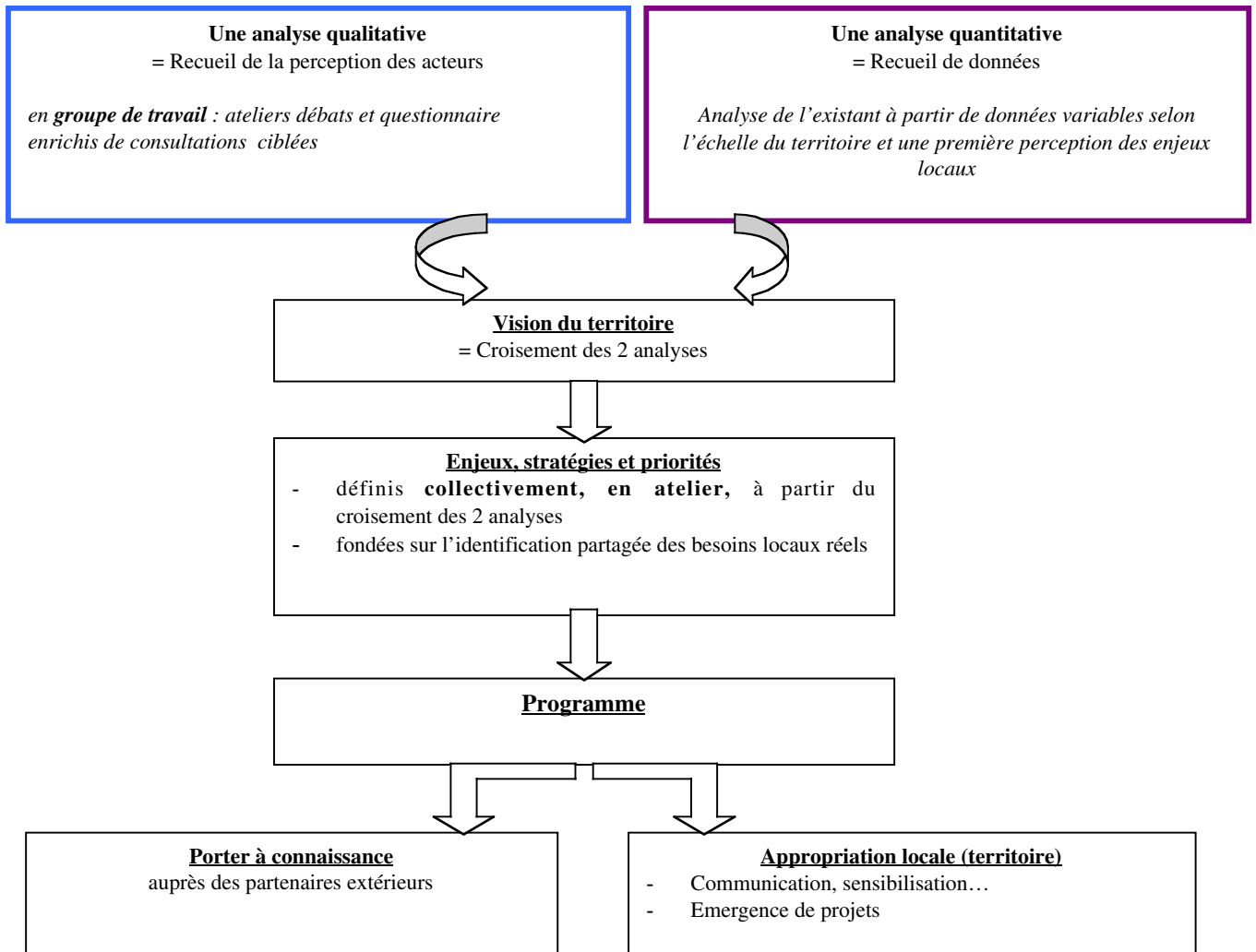
¹ Rouxel F., Rist D.

Le développement durable. Approche dans les diagnostics territoriaux,
Le Certu, dossier n° 35

Pour servir de référence et donc de guide à l'évaluation et à la prise de décision, le développement durable doit se traduire en objectifs applicables concrètement à une situation ou un territoire donné.

La méthode D2MIP permet de réaliser des diagnostics territoriaux. Elle a été mise en œuvre par l'ARPE Midi-Pyrénées sur des territoires en reconversion industrielle tels que Castres/Mazamet et Figeac/Decazeville ou encore sur la basse vallée de l'Ariège dans le cadre d'un projet territorial de gestion de l'eau.

Elle repose sur :



Les points forts de la méthode proposée

- Analyser le territoire **de manière collective et globale** et non plus de manière sectorielle
- Répondre à des **besoins réels** et à des **priorités locales**
- **Associer les acteurs** du territoire à toutes les étapes de l'élaboration du projet (diagnostic, détermination des enjeux, stratégies, voire programme d'actions...)

L'analyse qualitative

→ Le recueil des perceptions est effectué dans le cadre de **groupes de travail** associant des acteurs locaux représentatifs d'intérêts divers composé au maximum de 20 personnes impliquées localement (élus, associatifs, socio professionnels, personnes qualifiées...).

La vision partagée du territoire se construit à partir des perceptions des membres des groupes de travail et des échanges en ateliers.

Le questionnement :

Le questionnement s'organise à deux niveaux ::

- les composantes clefs du développement durable (environnement, économie, socioculturel, équité...) qui permettent d'analyser **la situation du territoire**
- les **éléments de caractérisation de la communauté locale** (valeurs et modes de fonctionnements) et donc du contexte dans lequel naît le projet

Ces éléments sont analysés en termes :

- d'**atouts**
 - de **faiblesses**
 - d'**opportunités**
 - de **menaces**
- } *Quel est le constat aujourd'hui ?*
- } *Quelles sont les voies possibles pour l'avenir?*

L'analyse quantitative

L'analyse quantitative vise à étayer et à **éclairer les perceptions** des acteurs locaux.

Les types de préoccupations

01 – Environnement - énergie

Le patrimoine naturel (eau, sols, air, biodiversité, espaces, paysages...) : connaissance, état, évolutions

Les potentialités que représentent ce patrimoine

L'attractivité et le cadre de vie

Les impacts des activités sur les ressources (déchets, pollutions importantes ou diffuses, érosion, artificialisation des sols, consommation et dégradation de l'eau...), liens de ces impacts avec la santé

Les énergies et le territoire (sources d'énergie, approvisionnement, consommation...)

Les risques naturels ou industriels

Les interventions actuelles, possibles ou souhaitées :

(gestion/sauvegarde des ressources, entretien de l'espace ou des paysages, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables...)

(initiatives locales en faveur de l'environnement

La sensibilisation, l'information, le niveau d'implication de la population

La formation...

02 – Economie

La situation de l'emploi, sur place, dans le bassin de vie (stabilité, niveau de rémunération...)

Types d'entreprises, de domaines d'activité, actuels ou à venir

Les facteurs et les freins de développement (investissements, mise à niveau, les services, les réglementations, les contraintes du marché, environnementales ou sociales, l'innovation, les technologies de l'information, les outils de promotion, l'image...)

L'esprit d'entreprise et les initiatives de développement

Les ressources ou les productions locales valorisables (matières premières, produits agricoles, bâti, patrimoine, éléments culturels....)

Les infrastructures et les équipements

Les transmissions d'entreprises

Les savoir faire

Les besoins de main d'œuvre et le niveau de qualification

Le rôle des socio-professionnels

03 - Socio-culturel

Les tendances démographiques

Les revenus

L'habitat

Les spécificités culturelles, l'identité du territoire, le sentiment d'appartenance au territoire

La qualité de vie

Le patrimoine (hors naturel)

La formation

L'accès aux services, à la santé, à la culture, aux sports...

La sécurité

Les loisirs

Les infrastructures socio-culturelles

Les initiatives, les manifestations culturelles, sportives

04 – Equité entre les individus, équité sociale et entre les sexes

L'accès au travail, le chômage (hommes/femmes, la place des jeunes, des handicapés...)

Les niveaux de revenus et les niveaux de vie

L'accès aux services, aux équipements, aux activités culturelles et sportives

L'accès au parc de logements

Le cadre de vie, la qualité de vie

L'accès à la propriété immobilière et foncière

La dépendance des propriétaires extérieurs

L'accès à la formation initiale et professionnelle, aux technologies de l'information

Le niveau de qualification

La solidarité

Le souci d'intégration de nouvelles populations

Les initiatives privées ou publiques

05 – Equité entre les territoires

Au sein du territoire

La répartition des ressources, des potentialités

La répartition des pressions et des pollutions
La répartition des infrastructures et des services
Les liaisons entre villes, bourgs et milieux ruraux
Les infrastructures de transport (routes, rail, telecommunication...)
Les transports collectifs
Les différences de développement entre composantes du territoire
L'organisation, la solidarité intercommunale (structures, procédures d'aménagement, outils financiers...)
Les moyens d'animation locale

Entre le territoire et les territoires extérieurs

L'interdépendance des territoires au niveau des ressources naturelles, des activités économiques et sociales
Les liaisons avec les grands centres urbains
Les échanges de main d'œuvre et de matières
Les différences de niveaux de revenus et de vie
Les différences de dotations en équipements de santé, d'éducation, culturels, sportifs, touristiques...
L'accès aux financements publics
Les solidarités et les coopérations entre territoires (locales, internationales)

06 - Equité entre les générations

La continuité démographique
Le capital naturel, culturel
La valeur accordée à la protection de l'environnement
L'attachement des populations au territoire
La place des jeunes dans les prises de décision
La sauvegarde des ressources et du patrimoine local pour les génération à venir (les actions en faveur du maintien et/ou restauration des ressources, les fraeins, les moyens)
Le transfert des savoir oraux
La solidarité matérielle entre générations
Les actions d'éducation, sensibilisation et les moyens d'animation

07 - Diversité

La diversité des populations, des cultures, du patrimoine
La diversité des espaces, des paysages, de l'architecture, du bâti
La biodiversité
La diversité des matières premières et des productions locales valorisables
La diversité des activités économiques et sociales
La diversité des usages, des savoir faire
La diversité des structures de coopération, des partenariats, des procédures
La diversité des financements

08– Subsidiarité

La capacité locale à faire des choix de développement et à les mettre en œuvre avec les différents échelons de compétences (communes ou intercommunalités, département, région, Etat, Europe...)

La volonté et les moyens de prise en main du développement local
La notoriété, la capacité d'entreprendre du territoire
Les regroupements et les transferts de compétences
La coopération entre les différents niveaux de compétences
La cohérence des politiques publiques
Les relations entre les centres de décision
L'indépendance financière

09 – Le travail en réseau, le partenariat

Au sein du territoire et avec l'extérieur entre individus, collectivités, entreprises, organismes spécialisés (de formation, recherche....)

La culture du projet, de la décision partagée

L'esprit d'ouverture

Le niveau d'information et de connaissance réciproque des acteurs locaux

La capacité à négocier

L'organisation (en filières intra et extra territoriales ...)

L'intercommunalité

Les procédures contractuelles

Les moyens d'animation

10 – La participation

La culture de l'échange

La capacité à négocier

Le niveau d'appropriation des projets de développement par la population

L'implication de la population dans les projets de territoire

L'information : accès, transparence

Le rôle des relais intermédiaires (associations et regroupements)

Les mécanismes d'information de prise de décisions, les lieux de débat et de concertation

Les actions mobilisatrices, actuelles ou à venir

Les moyens d'animation